

OBJET :

Séance du 21 Décembre 1964

Abonnement à diverses
publications

64140
Le vingt et un Décembre mil neuf cent soixante quatre,
à dix huit heures, le Conseil Municipal de Royan s'est réuni au lieu
ordinaire de ses séances à la Mairie, sous la présidence de M. Hubert
MEYER, Maire, d'après convocations faites le 16 Décembre 1964

Etaient présents MM. MEYER, MATRAS, BRENUSSEAU, ROCHEDEREUX, LANOUE,
MOUCHOT, POUGET, GUILLAUD, BISCAYE, MONGRAND, FLAHAUT, FONTANILLE,
BERLAND, REIX, NARTEAU, BUJARD, GACHET, GALLAND

Représentés : M. ETCHEBER par M. MATRAS

Les conseillers présents formant la majorité des membres en
exercice, il a été, conformément à l'article 29 du Code Municipal
procédé à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil.

M. BUJARD ayant obtenu l'unanimité des suffrages a été
désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

LE CONSEIL MUNICIPAL

APPROUVE :

pour l'année 1965, l'abonnement aux publications ci-dessous
désignées:

- Journal Officiel,
- Gazette des Communes,
- Institut National de la Statistique et Etudes
Economiques,
- Bulletin Officiel annoté de tous les Ministères,
- Annales des Stations Hydrominérales, Climatiques
et Balnéaires,
- Moniteur du Bâtiment,
- Bulletin Officiel de l'Education Nationale
- Bulletin annoté des lois et décrets
- Bulletin Officiel du Ministère de l'Intérieur
- Revue de l'Education Nationale
- Départements et Communes
- Travaux communaux
- Bourse d'échange des logements
- Revue pour l'Action des élus municipaux et
départementaux (F.N.A.E.M.D.)
- Revue des communes .

